



Y-A-T-IL UNE INTERPRÉTATION GÉOPOLITIQUE DU CONFLIT IVOIRIEN ?

Mémoire de géopolitique

du Colonel AKENDENGUEY YENO

dans le cadre du séminaire « Théories géopolitiques du XVI^e siècle »

Sous la direction de M. Philippe CONRAD

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Y-a-t- il une interprétation géopolitique du conflit ivoirien ?
2. 2007_memoire_geop_ Y-a-t- il une interprétation géopolitique du conflit ivoirien _Akendenguey-Yeno
3. Colonel, gendarmerie, Akendenguey-Yeno Jean-Camille, Gabon
4. 12 mars 2007
5. Division C – groupe C4
6. Mémoire de géopolitique
7. Depuis au moins une decennie,le débat identitaire semble occuper les devants de la scène politique ivoirienne. De fortes tensions dues aux luttes fratricides pour la conservation ou la conquête du pouvoir d'Etat sont perceptibles. La Côte d'Ivoire semble être engagée dans une dynamique de xénophobie. La guerre en Côte d'Ivoire est révélatrice de tous les malaises généralisés sur le continent, celui d'une indépendance mal acquise et de politique obéissant à une logique tutélaire face à l'ancien colonisateur. En voulant asseoir son pouvoir sur le pays, Houphouët-Boigny a muselé toute opposition. Cependant, le coup d'Etat de 1999, ni l'insurrection armée de septembre 2002 ne se justifie dans un système qui se veut protecteur du droit. Toute solution politique durable à la crise devra être accompagné d'un programme majeur, élaboré sur une base démocratique et multiethnique de reconstruction du vivre ensemble.
8. Côte d'ivoire, conflits, géopolitique, interprétation.

SOMMAIRE

Y-A-T-IL UNE INTERPRÉTATION GÉOPOLITIQUE DU CONFLIT IVOIRIEN ?

PREMIERE PARTIE : AUTOPSIE DE LA CRISE IVOIRIENNE

L'HISTORIQUE

QUELQUES ASPECTS GEOGRAPHIQUES

LE MIRAGE IVOIRIEN

HOUPHOUËT-BOIGNY ET L'ACCULTURATION

DE LA FIN DU MIRACLE A LA DESINTEGRATION

DEUXIEME PARTIE : LA PROBLEMATIQUE DES CRITERES DE LEGITIMITE

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2001

LA QUESTION DE L'IVOIRITE

LA VISION DU CLAN SOCIALISTE

LES OPTIONS POLITIQUES FRANCAISES

LA GUERRE DE NOVEMBRE 2004

INTRODUCTION

De fortes tensions politiques dues aux luttes pour la conservation ou la conquête du pouvoir d'Etat sont venues menacer un pays qui avait si bien négocié le virage de l'indépendance et qui exposait au regard du monde des signes forts de développement, notamment en matière de réussite économique et d'infrastructures sociales de base.

Alors que la Côte d'Ivoire semblait emprunter le chemin de la « démocratie apaisée », l'exacerbation de crise a fait surgir de fortes tensions politiques et de divisions sociales alimentées par des violences intercommunautaires et xénophobes aux relents purificateurs à l'encontre des étrangers et des Ivoiriens du Nord.

Après s'être extasié sur le mirage ivoirien, l'Occident découvrait que la Côte d'Ivoire est désormais en situation de type « congolais » ou même « libérien » avec constitution de milices armées à base ethnique.

Pour masquer leur impuissance à comprendre, les chercheurs du Nord ont cru parfois trouver des explications dans leur propre histoire : « L'Afrique subsaharienne, écrit Jean Ziegler, - et notamment l'Afrique occidentale et centrale - vit aujourd'hui un drame que l'Europe a connu durant toute la moitié du XVIIe siècle : des bandes de maraudeurs, de mercenaires et de bandits lourdement armés, qui vont de pays en pays, défient, sous les plus confus, les pouvoirs établis et font de la guerre et de la « mutinerie » leur gagne-pain confortable. »

Ce rapprochement est saisissant, mais l'observation de la situation ivoirienne laisse généralement aux politologues une impression mitigée : les événements, les enjeux, les motivations, les alliances, ne sont jamais parfaitement clairs sans être pour autant totalement obscurs.

Les schémas explicatifs, les clés de compréhension se situent en dehors des modèles les plus fréquemment utilisés, et « l'analyse des rivalités de pouvoirs (toute sorte de pouvoirs) sur du territoire », qui fonde la géopolitique n'est pas un exercice facile dans le cas précis de la Côte d'Ivoire.

Aussi avons-nous choisi une démarche de nature à faire l'autopsie de la crise ivoirienne.

De ce fait, nous ferons un détour critique sur la période fondatrice de son histoire coloniale marquée par la désagrégation des sociétés autochtones (esclavage, travaux forcés) et caractérisée à l'orée de l'indépendance par une absence de *natio*; en tant que but commun et bien collectif, rempart contre les inégalités, l'exploitation, les discriminations.

La crise sociopolitique en Côte d'Ivoire peut s'inscrire dans la remise en cause du modèle d'idéologie structurante des trente années de régulation par lequel le charismatique Houphouët-Boigny aura orienté de façon déterminante la praxis et la pensée politique dans ce pays.

Enfin, tout cet héritage nous permettra de comprendre le sens de l'ivoirité ; tantôt déclinaison du nationalisme moderne, tantôt idéologie évolutive dans sa conceptualité, au gré des manœuvres politicardes.

PREMIÈRE PARTIE

1. AUTOPSIE DE LA CRISE IVOIRIENNE

"Le cas ivoirien semble accumuler toutes les difficultés de l'analyse géopolitique africaine : les facteurs de crise y sont multiples et s'entrecroisent à la fois dans le temps et dans l'espace.

Les grilles de lecture atteignent leurs limites lorsque la rationalité de nos schémas de pensée est prise en défaut. En même temps, le décalage culturel dont parle souvent Laurent Gbagbo pour justifier l'inexplicable, est intellectuellement inacceptable mais ne peut être totalement occulté".

1.1 L'HISTORIQUE

Les portugais furent les premiers européens à débarquer en Côte d'Ivoire au XV^{ème} siècle. Ainsi, Sassandra et San Pedro ont conservé les noms des marins portugais. C'est à cette époque qu'ils débutèrent la traite des esclaves poursuivie par les français aux XVII^e et XVIII^e siècles. La traite des esclaves est un fléau qui a ravagé l'Afrique pendant trois siècles jusqu'à ce qu'elle soit interdite en 1948 par l'Europe entière. Elle a engendré un dépeuplement des meilleurs africains entraînant ainsi une forte baisse du taux démographique mais surtout une haine intense entre les différentes ethnies qui aboutirent à des nombreuses guerres tribales.

En effet, les Européens, hésitant à s'aventurer dans les terres préféraient payer des africains pour obtenir des esclaves ; d'importantes chasses à l'homme se développèrent entre les différentes ethnies et provoquèrent la migration des faibles.

Les différents peuples qui occupé l'actuel territoire ivoirien y ont tous été confrontés, soit parce que la société concernée était originellement divisée en libres et esclaves, soit parce que les guerres intestines se soldaient par des captifs, soit parce que la traite négrière (européenne et arabe) a impliqué le groupe en tant que rabatteur ou victime.

Certaines sociétés pratiquaient également une forme de « bannissement » de ceux qui avaient commis des délits, en les donnant aux étrangers pour qu'ils les gardent comme esclaves en les éloignant. La constance d'être capturé ou, à l'inverse, l'impression d'être dominateur, pouvaient conduire à un sentiment identitaire, à une forme de conscience de la spécificité du groupe.

A la fin du XVII^e siècle, de nombreux Akans du Ghana, les Agnis, migrèrent en Côte d'Ivoire pour fuir les chasseurs d'esclaves, d'une part, et pour rechercher de l'or, d'autre part.

Ils s'organisèrent en royaumes et soumirent les nouveaux immigrants. Le plus célèbre personnage de l'époque est sans doute Amon N'douffou II, souverain du Sanwi, le plus puissant royaume qui signa un traité de protectorat avec la France en 184. Les derniers Akan à émigrer en Côte d'Ivoire furent les Baoulé, qui prirent une place importante dans le centre du pays et qui étendirent leur influence au cours du temps. Ils furent d'abord dirigés par la reine Abla Pokou, puis sa nièce Akoua Boni.

Afin de répondre aux nouveaux besoins de la révolution industrielle de l'Occident, l'amiral français BOUET croisa régulièrement dans la région, à partir de 1830, et signa plusieurs contrats de monopole du commerce avec les chefs de différentes tribus. Ces contrats portaient essentiellement sur le commerce de l'or, de l'ivoire, du caoutchouc et de l'huile de palme.

En 1884, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Belgique se partagent l'Afrique en différentes zones d'influence. Chacun pourrait librement profiter de l'Afrique en général.

Dès le début du XX^e siècle, les colonisateurs français s'étaient préférentiellement appuyés sur la colonie *wolof* installée en Côte d'Ivoire dans le sillage des tirailleurs sénégalais venus de la plus ancienne colonie française d'Afrique noire. Ces derniers avaient acquis un certain savoir-faire dans l'Armée française et avaient développé la première forme d'artisanat occidentalisé (menuiserie, maçonnerie, boulangerie) dans les principales villes du pays. Ils étaient également volontiers recrutés par les colons comme gérants de succursales des maisons de commerce. Au début de l'économie de traite, la plupart des « traitants » qui allaient collecter en brousse les produits réservés à l'exploitation étaient sénégalais.

A leur contact, la catégorie dite des « évolués » commença à émerger parmi l'élite ivoirienne.

La charge de sympathie, de compréhension ou de ressentiment est évidemment impossible à évoluer, mais les différentes pratiques d'esclavage ont duré près de trois siècles, laissant inévitablement des traces dans la mémoire collective.

On notera que les premières tentatives d'évangélisation par les missionnaires capucins à la même époque ne parvinrent pas à ébranler les bases culturelles fondamentales des populations côtières, pas davantage, semble-t-il, que le long séjour que passa Aniaba, roi d'Assinie, à la cour du roi Louis XIV entre 1690 et 1700.

Après le 27 avril 1848, date de l'abolition de l'esclavage, on le remplaça par le travail forcé. Il perdurera un siècle. Les colonisés redeviennent des bêtes de somme, exactement comme pendant

l'esclavage. La seule différence est que, cette fois-ci, on ne leur applique plus le Code Noir mais le droit colonial. Mais dans les faits, ils restent des sous-hommes.

Si la période antérieure et le Code noir avaient fait des esclaves des biens de l'Empire, la colonisation en faisant des *sujets* de paille, car sans droits assumés. La *mission civilisatrice* de l'occident, défendue au Congrès de l'Occident sous les auspices du Chancelier Otto Von Bismarck, ne va pourtant pas permettre aux colonisés d'apprendre les rudiments de la gestion de la chose publique selon les méthodes du colonisateur. La construction des écoles et l'enseignement qui était donné apparaît aujourd'hui comme visant à s'assurer que les indigènes devaient surtout savoir compter et avoir quelques notions de lecture.

Cet objectif obéissait à l'autre raison de la colonisation qui faisait de la majorité des possessions des colonies d'exploitation. En clair, des vaches à lait de l'Empire. Ainsi, la course au drapeau qui aura permis aux Européens de se partager l'Afrique, le cantonnement des travaux essentiellement manuels et dégradants (travaux forcés, paysannerie, portage) ont conduit à une désagrégation des sociétés autochtones égarées dans un système qu'ils ne comprennent pas et qui ne les comprend pas non plus.

Jules Ferry affirmait au Parlement le 28 juillet 1885, pendant que les travaux forcés, les expéditions punitives et les viols étaient monnaie courante dans les colonies, que « *la déclaration des droits de l'homme n'avait pas été créée pour les noirs* ».

Par décret du 10 mars 1893, la Côte d'Ivoire devient une colonie française.

La colonisation aura créé des Etats sans se préoccuper de leur pourvoir une entité nationale.

Parce que la nation est le moteur de l'Etat, une telle entreprise, sonnerait à terme, le glas des colonies. C'est pour cela que Léopold II, le roi des belges, s'adressant aux missionnaires en 1883, leur dira ceci : « *Evangélisez les Nègres, qu'ils restent toujours soumis aux Blancs. Qu'ils ne se révoltent jamais contre les injustices que ceux-ci leur feront subir* ».

La brutalité de la pénétration coloniale et les massacres perpétrés par les entreprises de pacification ont achevé de détruire les derniers bastions de la conscience noire.

Mais sans le savoir, c'est l'Europe elle-même qui va raviver cette conscience. Les deux guerres mondiales vont finir par détruire les socles de la colonisation qui faisait du colon un surhomme, le génie à la peau blanche.

Cela n'empêchera pas à l'orée des indépendances, Afrique comptait de nombreux Etats mais pas une seule nation, conformément aux définitions fournies par les penseurs du Nord.

Entre celle que donne l'Académie française (« La nation est l'ensemble des habitants d'un même Etat, d'un même pays, vivant sous les mêmes lois et utilisant le même langage. ») et de celle de Voltaire, la plus couramment évoquée (« la nation est un groupe d'hommes établis sur un territoire défini qui forme une communauté politique et se caractérise par la conscience de son unité et sa volonté de vivre en commun. »), on retiendra la version la plus contemporaine : « La nation est un ensemble géopolitique fondé sur des représentations historiques, sur un territoire et, le plus souvent, sur une langue. »

Celle-ci associe la nation antique de *natio* qui fait reposer sur la naissance, le sentiment d'appartenance à un groupe.

Lorsque le 7 août 1960 la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, elle avait toutes les caractéristiques d'un Etat mais pas celles d'une nation. N'ayant pas eu à combattre pour sa liberté – le Général de Gaulle ayant décidé en 1960 d'accorder l'indépendance aux colonies d'Afrique noire – à différence de l'Indochine ou de l'Algérie, le peuple ivoirien n'a pas été mené à cultiver une forme de « patriotisme », c'est-à-dire un sentiment national, dont il est aujourd'hui encore à la recherche. Ce passif de l'héritage colonial, elle le paiera trente ans plus tard.

En même temps, on assistait à la multiplication, chez les « évolués » (scolarisés urbains, commis, employés) des amicales ou des associations « d'originaires » qui tenaient à maintenir les liens de solidarité traditionnelle lorsque leur changement de statut social les éloignait de leurs racines villageoises, donc familiales et ethniques.

Mais ces associations semblaient avoir fondé leur signature identitaire sur le rejet de l'étranger. Ainsi pendant la colonisation, entretenait des relations particulières avec ce qui devait être nommé plus tard le « quartier latin » de l'Afrique : le Dahomey et le Togo.

Ces deux pays, à l'égard du Sénégal, fournissent l'essentiel du *brain drain* dont la Côte d'Ivoire, encore sous-peuplée et sous-scolarisée, avait besoin pour ses emplois de fonctionnaires et d'enseignants.

La cohabitation ne fut jamais facile puisque des troubles opposant Ivoiriens et Dahoméens étaient signalés dès 1928 à Abidjan et à Bassam, à propos d'un article paru dans *La voix du Dahomey* et considéré, à juste titre, comme insultant puisqu'il jugeait les autochtones « très en retard » et devant « être naturellement traités comme des Bushmen. »

Il semble que l'arrogance des voisins ouest-africains agaçait de plus en plus les jeunes Ivoiriens des villes, et cela justifie la création en 1933 de l'UFOCI (Union fraternelle des originaires de Côte d'Ivoire), qui fut remplacée en 1937 par une association beaucoup plus véhémente, l'ADIACI (Association de défense des intérêts des autochtones de Côte d'Ivoire), essentiellement animé par des *Agni*, et politiquement caractérisée par anticolonialisme plus marqué puisque les « Daho-Togo » étaient systématiquement traités de « collaborateurs des colons ».

Des troubles intercommunautaires éclataient parfois, mais restaient strictement limités aux villes, comme en 1968 à Abidjan, Bassam et Sassandra. Les « Daho-Togo » occupaient presque le tiers des emplois de commis dans l'administration ivoirienne ainsi que la plupart des cadres dans les Douanes, la Santé, les Postes et les Travaux publics. Une nouvelle association, la LOCI (Ligue des originaires de Côte d'Ivoire) durcit alors le ton et plaça son combat sur le terrain du chômage, qui frappait de plus en plus les jeunes ivoiriens (8 204 étaient recensés à Abidjan en 1958). En octobre de cette année-là, une banale altercation dégénéra en véritables « battues » anti- « Daho-Togo » qui durèrent plusieurs jours, firent de nombreux morts et conduisirent au rapatriement de plus de 12 000 Togolais et Dahoméens.

La xénophobie n'est donc pas un phénomène récent en Côte d'Ivoire. Il reste à savoir si un sentiment national peut se former sur l'exclusion de l'Autre et dans l'affirmative, quelle est sa nature profonde. Ainsi le concept de *natio* demeure-t-il, à ce niveau d'analyse, plus difficile à cerner que celui de *patria*, car le colonisateur a tracé un cadre territorial relativement stable (malgré l'épisode de la Haute-Côte) à l'intérieur duquel et par lequel un sentiment national pourrait finir par se développer. Il reste à mesurer et localiser les groupes qui occupent ce territoire, avant d'essayer d'identifier les représentations sinon historiques du moins culturelles qui pourraient leur être communes.

Or, sous les grands ensembles linguistiques qui divisent le pays en quatre, la carte des ethnies du pays était particulièrement fragmentée, et le poids inégal de chacune a recomposé le champ des forces en présence. En outre, l'existence d'une proportion impressionnante d'étrangers a rendu les bases potentielles d'un ethno-nationalisme primaire plus compliquée qu'on ne l'eût imaginé. Si la colonie de Côte d'Ivoire était relativement peu peuplée (moins d'un million de sujets au moment de sa conquête, le pays dépasse aujourd'hui 16 millions d'habitants.

Cette croissance spectaculaire est liée d'une part à une dynamique démographique interne exceptionnelle, mais aussi à des mouvements migratoires puissants et anciens qui ont été portés par la population étrangère résidant en Côte d'Ivoire à plus de 26% vivant dans le pays.

Des populations d'origines différentes, de religions différentes, connaissant un fort taux de croissance, pratiquant volontiers des mouvements migratoires proches ou lointains, finissent inévitablement par être antagonistes lorsque la pression sur le sol devient trop forte.

Or, les conflits sur l'occupation de terre démarrent toujours par une revendication d'autochtonie, par le droit du premier occupant, et, dans un pays qui a connu plusieurs fronts pionniers agricoles, la carte ethnique allait forcément devenir explosive. Mais la « tentation ethno-nationaliste » pouvait-elle se résumer à une volonté de retour sur le sol des ancêtres et de réappropriation des terres ?

1.2 QUELQUES ASPECTS GEOGRAPHIQUES

La géographie classique indique que la Côte d'Ivoire, à l'intérieur de ses frontières figées en 1960, est une vaste plaine de 322 000 km².

Entre le Tropique du Cancer et l'Equateur, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un climat tropical humide.

Les saisons sèches et humides alternent avec des températures oscillant autour de 28° C en moyenne. Ce climat favorise le développement d'une végétation luxuriante dans le Sud tandis que le Nord du pays est couvert de savanes plus ou moins boisées.

Le relief, essentiellement constitué de plaines et de plateaux, est peu accidenté, exception faite de l'Ouest du pays où le Mont Nimba culmine à 1 753 m.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), conduit en 1998 sur l'ensemble du pays, la Côte d'Ivoire comptait un peu plus de 16 millions d'habitants, implantés surtout dans la moitié sud où l'on relevait globalement des densités supérieures à 50 hab./km², alors que les régions nord affichaient des chiffres inférieurs à 20 hab./km².

Encore faiblement urbanisé, le pays demeure rural à 57%, bien que la ville d'Abidjan capitale économique soit créditée par le RGPH 98 d'une population de trois millions d'habitants.

Les autres sont Bouaké (460 000 hab.), Daloa (175 000 hab.) ; Yamoussoukro (capitale politique, 160 000 hab.), Korhogo (142 000 hab.), et San Pédro 130 000 hab.).

Le découpage régional, qui a regroupé les 58 départements en 19 régions, préfigure une politique de décentralisation qui n'a pas encore été réellement mise en application.

En Côte d'Ivoire cohabitent une soixantaine de groupes ethniques, auxquels il faut ajouter les étrangers, qui représentent 4 millions de personnes soit 26% du total. Certaines grandes familles linguistiques s'étendent sur plusieurs pays.

On distingue communément quatre grands groupes sur l'ensemble du territoire ivoirien :

Le Centre et le Sud-est sont occupés par le groupe Akan, celui dont était issu Félix Houphouët-Boigny et auquel appartient son successeur, Bédié, qui insiste sur sa filiation royale pour mieux asseoir son autorité. Plusieurs sous-groupes lui sont rattachés : les Baoulé, les Abron les Agni et les peuples dits « lagunaires » (autour d'Abidjan), tels les Ebré.

Majoritaires, ces groupes chrétiens et animistes représentent près de 40% de la population ivoirienne.

Le Centre-Ouest et le Sud-ouest (la zone cacaoyère) sont les fiefs des Krou, auxquels se rattachent les Bété de Laurent Gbagbo, mais aussi les Dida et les Guéré.

Ce groupe forme un peu moins de 15% de la population ivoirienne.

Le Nord et Nord-est sont, pour leur part, peuplés par le groupe Gur (ou voltaïque), islamisé : les Sénoufo et les Koulango, soit 17% de la population.

Enfin, le groupe Mandé, qui se subdivise lui-même en deux sous-groupes :

- au Sud, les Yacouba (du général Gueï) et les Gouro ;
- au Nord, les Malinké et les Dioula. Au total, les Mandé représentent plus du quart de la population ivoirienne.

A cette variété ethnique se superposent des appartenances religieuses diverses, mais bien ancrées d'un point de vue régional. Les populations originaires du Nord ont été massivement islamisées, tandis que les communautés du Sud sont chrétiennes ou animistes.

Consolidé par l'afflux d'immigrés aux trois quarts musulmans, l'islam est devenu la première religion en Côte d'Ivoire, représentant environ 38% de la population, contre 30% de chrétiens.

Toutefois, les différentes communautés vivent leur foi dans un syncrétisme de bon aloi. Pour illustrer cela avec humour, Houphouët-Boigny avait coutume de dire, dans les années 1970 : « 60% de chrétiens, 40% de musulmans, 100% d'animistes. »

La division entre un Nord musulman et un Sud chrétien est, quoi qu'il en soit très schématique. Pour reprendre l'expression de Judith Rueff, « le Nord est dans le Sud ».

1.3 LE MIRAGE IVOIRIEN

L'option capitaliste et la spécialisation de la Côte d'Ivoire dans les produits d'exportation tels que le café, le cacao et le bois, auxquelles ont fortement participé les migrants vont donc projeter ce pays dans les circuits des échanges internationaux. Cette singulière politique économique ivoirienne de l'ouverture sur l'extérieur a créé de la richesse. Par exemple, entre 1975 et 1977, aidée par la conjoncture (guerre en Angola, gelée brésilienne, stagnation des productions de pays concurrents africains) et profitant des envolées de ces principaux produits d'exportation, elle a permis de réaliser des performances sans égales dans la sous-région.

Les résultats de cette architecture politique et économique renforçaient l'aura politique de F. Houphouët-Boigny, non seulement à l'extérieur et aux yeux de ses compatriotes, mais aussi, constituaient un puissant instrument de régulation paternaliste de l'espace sociopolitique, assurant ainsi une certaine stabilité au système politique. Malgré les revers de cette politique d'ouverture sur l'extérieur remis au goût du jour par les politiques d'ajustement structurels, F. Houphouët-Boigny est resté attaché au principe, en a fait l'apologie jusqu'à la fin de sa vie, même s'il était conscient de la nécessité de « recentrer les intérêts économiques et financiers dans un sens plus national » (Fauré 1990 :77). Dans sa logique, l'une des façons de le réaliser rapidement était de constituer

une classe de « grilleurs d'arachides » susceptibles de se transformer en une « bourgeoisie privée de son Etat ».

Au cours des deux premières décennies après les indépendances, Félix Houphouët-Boigny mit en place un savant mécanisme de patronage politique doublé d'un patriotisme. L'objectif affiché était de créer une bourgeoisie nationale capable de se transformer en classes d'investisseurs et d'entrepreneurs locaux. A cet effet, la multiplication des organismes para-étatiques (Solde, EPN, SEM) a été un puissant instrument dans le jeu de régulation de la clientèle politique. Le secteur parapublic fut le siège du patrimonialisme ivoirien dont F. Houphouët-Boigny définit les fondements à travers une parabole devenue célèbre : « on ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille des arachides ». Cette parabole africaine ne prend son sens que rapportée à une certaine représentation des attributs du pouvoir politique en Afrique en général, et en Côte d'Ivoire en particulier.

Symboliquement la relation entre l'acte de griller et la bouche qui goutte tient dans le privilège du grilleur d'appartenir au cercle restreint de la clientèle politique, bénéficiaire de la répartition inégale mais socialement légitime du fait de son positionnement. L'évocation de la bouche renvoie ici à la logique de manducation fortement présente dans la représentation sociale de l'exercice politique en Afrique. En termes clairs, c'est une légitimation de la prévarication, de l'accumulation primitive avec spécificité en Côte d'Ivoire : il s'agissait pour Houphouët de créer, par ce biais, une bourgeoisie d'Etat.

En 1975 le PNB/hab. de la Côte d'Ivoire était de 287 dollars et celui de la Corée du Sud de 246 \$. Le PIB du pays avait un taux de croissance annuel de 6,7%. Aujourd'hui, on est à 660 \$ pour la Côte d'Ivoire et à 4 000 \$ pour la Corée.

Dès 1979, la crise économique mondiale provoque une baisse considérable des cours du Café et du Cacao, les deux principaux produits d'exportations. La Côte d'Ivoire qui avait encore en 1976-1977 une balance des paiements positive se retrouve à partir de 1979 avec une balance négative. Les pressions de la détérioration des termes de l'échange se font de plus en plus ressentir dans le pays. Les scandales financiers du fait de la gestion irresponsable du pays, notamment dans le domaine sucrier, vont achever d'affaiblir l'économie ivoirienne.

Le Miracle ivoirien aura duré à peine dix ans. En 1983, la production de cacao chute de 450.000 à 350.000 tonnes. Quand au café, il passera de 367.000 à 273.000 tonnes. La sécheresse qui a entraîné une baisse de la production agricole aura également des impacts sur le rendement des barrages hydro-électriques. La production d'énergie hydro-électrique diminuera de 50% et les coupures de courant vont affecter les années 1983-1984.

En 1984, la situation financière s'aggrave et le pays décide de se séparer d'une partie de ses coopérants. Une rencontre avec le ministre français de la Coopération de l'époque, Christian Nucci, permet de faire une économie annuelle de 200 millions de dollars du fait du rapatriement de mille coopérants français. Le Président Houphouët préférerait surtout couvrir une corruption généralisée plutôt que d'incarcérer. En 1990, sur quatorze pays de l'Afrique subsaharienne recensés par le Crédit Risk International, la Côte d'Ivoire bat le record de l'Etat le plus endetté avec 17 251 millions de dollars. Pour la même période, c'est la dette cumulée de sept pays africains : Bénin (1292M\$) ; Burkina Faso (834 M\$) ; Cameroun (6676 M\$) ; Niger (1726 M\$) ; Sénégal (3736 M\$) ; Tchad (524 M\$).

La dernière tentative du Vieux pour redonner l'espoir aux ivoiriens et conforter la confiance des créanciers internationaux sera la nomination au poste de Premier ministre d'un ancien responsable du Fond Monétaire International (FMI), Alassane Dramane Ouattara (ADO).

Mais malgré l'espoir ou la méfiance suscitée par la nomination d'un technocrate à la tête du gouvernement, la fracture sociale demeurera et la confiance escomptée ne sera pas au rendez-vous. Pire, on se rapprochera d'un durcissement de la condition de la population : les gratuités de transports des élèves et étudiants sont supprimées, les bourses scolaires sont réduites à la baisse, les prix des chambres universitaires sont revus à la hausse et beaucoup d'étudiants se retrouvent dans une situation de précarité.

Les contestations estudiantines sont réprimées dans le sang. Robert Gueï chef de la junte militaire du coup de force du 24 décembre 1999 et Chef d'Etat Major en ce moment envoie les forces de l'ordre mater les étudiants. La Fonction est épurée et des entreprises publiques Publiques privatisées à nouveau. La dure condition financière des ménages va encore durcir lorsqu'en 1994, à peine un mois après le décès du vieux, le Président Bédié autorisera la dévaluation du franc CFA. L'inflation qui s'en est suivie va durement affecter le pouvoir d'achat des Ivoiriens. Dans la réalité, la faiblesse économique du pays ne fut que la résultante de la politique autocratique d'Houphouët.

1.4 HOUPHOUËT-BOIGNY ET L'ACCULTURATION

Imprégné de culture française et de christianisme, tout à la fois porté et parfois même habité par le messianisme philosophique hérité de la Révolution de 1789, Félix Houphouët-Boigny a voulu créer un " homme nouveau" ivoirien en faisant table rase des identités ethniques. Cette politique ne

pouvait qu'échouer car elle tournait le dos au réel. Les tragiques événements de ces dernières années le démontrent. En 1981, le regretté Yves Person, professeur et grand connaisseur de la Côte d'Ivoire avait écrit à ce sujet des lignes prophétiques:

"(...)le Président Houphouët-Boigny a en réalité, été fortement aliéné par l'éducation française qu'il a reçue. Il identifie les langues et les cultures africaines à la "honte" du passé. Il reproche aux Britanniques d'avoir mal colonisé, en laissant subsister "tout ce folklore", qui laisse paralyser l'économie par le respect des droits coutumiers discrets. (...) Il a toujours pesé pour l'adoption de règles calquées sur celles de l'ancienne métropole, persuadé qu'il ouvrait ainsi la voie au développement (...)

Cette volonté prométhéenne de faire table rase, afin d'assurer l'enrichissement rapide d'un petit nombre, se traduit logiquement par une politique d'éradication systématique des valeurs culturelles africaines, et notamment des langues. On pense que celles-ci doivent disparaître le plus rapidement possible, car elles nuisent au développement. (...) On invoque leur grand nombre comme un danger pour l'unité nationale, alors que le français serait la langue de l'unification. (...)

Nation homogène et uniforme. L'idée du respect naturel de la différence, exprimant la réalité organique du peuple, ou celle d'un Etat cherchant à se mettre au service des communautés de base, au lieu de dissoudre celles-ci au profit d'un appareil centralisé, sont des absurdités aux yeux des hauts fonctionnaires français qui conseillent le pouvoir, et forment ses agents. Avec une bourgeoisie dont la plupart des enfants ne parlent plus aucune langue africaine, cas très rare dans le continent, on aboutit donc à une coupure radicale où les différences sociales recouvrent les différences culturelles.

Au demeurant, malgré cette homogénéisation de la bourgeoisie, la pratique politique quotidienne est dominée par les définitions ethniques, pourtant niées au nom de l'idéologie unitaire, et qualifiées sottement de "tribalisme"(...). Dans les équilibres du pouvoir, on parle sans cesse de Baoulé, Sénoufo, Malinké ou Bété, alors que la constitution ne connaît que des citoyens ivoiriens.

En fait, cela aboutit à l'hégémonie de certaines ethnies aux dépens des autres, car aucun arbitrage n'est possible entre des réalités que l'on s'emploie à refouler. (...) Les Dyula dominent les Sénoufo et les Baoulé sont accusés de régenter le pays. Comme ceux-ci ont pris beaucoup de terres aux Bété (...)ils leur portent beaucoup de rancune. Or tout le monde sait que l'armée est à dominante Sénoufo-Malinké, la gendarmerie Baoulé et la police Bété."

La crise sociopolitique en Côte d'Ivoire peut alors être définie comme étant l'ensemble des manifestations qui compromettent la continuité de l'Etat, de l'ordre social, en introduisant de ce fait

une rupture dans un temps relativement long de stabilité politique dans un pays considéré pendant longtemps comme un modèle.

Nous faisons l'hypothèse que ce désordre politique s'inscrit dans la remise en cause du modèle du compromis houphouétiste entré en crise depuis des années 90, dans la foulée du processus de démocratisation.

1.5 DE LA FIN DU "MIRACLE" A LA DESINTEGRATION (1990-2005)

Dès la fin de la décennie 1970 l'échec ivoirien était patent avec le premier choc pétrolier suivi de la baisse des cours des matières premières agricoles (café et cacao). En 1990 la Côte d'Ivoire entra même en récession.

Cette même année 1990, le vieux Président Houphouët-Boigny brigua son septième mandat dans un contexte de désenchantement, de crise économique et de violentes manifestations qui culminèrent durant les mois de mars et d'avril 1990. Un début de mutinerie se produisit même au sein de la garde présidentielle.

Félix Houphouët-Boigny fut néanmoins réélu contre M. Laurent Gbagbo avec un score de 70% des voix. Cette "petite" victoire avait été en partie obtenue grâce aux voix des immigrants auxquels le "Vieux" avait accordé le droit de vote et qui constituaient une clientèle fidèle et reconnaissante. C'est contre cette pratique électorale qui permettrait le maintien au pouvoir du système Houphouët-Boigny que naquit ce que l'on a appelé l "Ivoirité" dont l'inventeur fut M. Laurent Gbagbo et l'utilisateur M. Henri Konan Bédié.

Le Président Houphouët-Boigny mourût le 7 décembre 1993. La Constitution ivoirienne prévoyait qu'en cas de vacance du pouvoir présidentiel, l'intérim devait être assuré par le Président de l'Assemblée nationale. M. Henri Konan Bédié, d'ethnie Baoulé comme le défunt, et qui occupait cette fonction depuis 1880 lui succéda donc jusqu'au terme du mandat.

Le Président Bédié commit alors une première erreur en remplaçant Alassane Ouattara par Daniel Kablan Duncan comme Premier ministre. L'alliance Baoulé-Nordistes sur laquelle reposait le pouvoir d'Houphouët-Boigny avait vécu. Le droit de vote aux étrangers installés depuis l'indépendance fut ensuite retiré ce qui mécontenta une partie de l'électorat du PDCI.

En réaction, le 27 juin 1994 le RDR (Rassemblement des Républicains) fut créé par des dissidents nordistes du parti gouvernemental, le PDCI depuis que Félix Houphouët-Boigny avait commencé sa carrière politique comme député de Korhogo. Cette scission se traduit également dans la presse qui se "tribalisa". C'est ainsi que le Républicain ivoirien devint l'organe du RDR, donc des Nordistes; Fraternité Matin demeura fidèle au PDCI, donc aux Baoulé. Quant aux Bété, ils lisaient Le Nouvel Horizon.

La question ethnique qui avait été occultée et même niée durant trente ans refaisait surface avec force.

Apartir de ce moment, M. Alassane Ouattara allait apparaître comme un danger pour la survie du régime de M. Bédié. Le pouvoir qui comprit, mais un peu tard qu'il avait fait une erreur ne chercha pas à la réparer en renouant les fils du dialogue avec le Nord. Tout au contraire, il chercha un moyen indirect de se garder de la menace nordiste. C'est pourquoi, le 30 novembre 1994, une nouvelle loi électorale fut promulguée qui réservait le droit de vote aux Ivoiriens et qui prévoyait que seuls des Ivoiriens et qui prévoyait que seuls des Ivoiriens de souche pouvaient être candidats à la présidence de la République. Cette loi avait pour but principal d'écartier de la course à la présidence le rival le plus sérieux du Président Bédié, à savoir, M. Alassane Dramane Ouattara, ancien Premier ministre.

Pour les partisans d'Alassane Dramane Ouattara, le procès fait à leur champion était politique. Le RDR boycotta donc les élections de 1995 et le Président Bédié fut élu avec 95,25% des voix; mais près de 40% d'Ivoiriens n'avaient pas pris part au vote.

Le 24 décembre 1999, à l'issue du premier putsch de l'histoire de la Côte d'Ivoire le général Robert Guei, un Yacuba, renversait le Président Henri Konan Bédié qui était Baoulé. Dans la nuit du 24 au 25 décembre, en dépit du couvre-feu imposé par les putschistes, de pillages eurent lieu à Abidjan. Deux jours plus tard, M. Konan Bédié qui avait trouvé refuge à l'ambassade de France était embarqué pour l'exil par une unité militaire française avant de bénéficier le 3 janvier 2000 de l'asile politique de la France. Il laissa derrière lui une situation politique et économique catastrophique.

La démocratisation, révélatrice de la fracture sociale

Le 22 octobre 2000 eut lieu un simulacre d'élection présidentielle. Seuls 37,4% d'électeurs se rendirent aux urnes.

MM Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié,

"poids lourds" de la vie politique ivoirienne avaient été écartés des urnes par la commission électorale aux ordres de la junte militaire. Ne restaient plus en présence que des "petits" candidats dont le général Guei et M. Laurent Gbagbo.

Or, M. Alassane Ouattara pouvait en théorie " compter" sur les 35% de votes "nordistes", c'est-à-dire sur les suffrages des populations appartenant aux familles voltaïques (18% de la population ivoirienne) et nord Mandé (17%). L'ancien Président Bédié était quant à lui assuré de rassembler sur son nom les 24% de Baoulé et une partie des apparentés, dont nombre de lagunaires. A eux deux, ces candidats " pesaient" donc au moins 70% des suffrages, soit à peu de choses près le chiffre des abstentionnistes du scrutin présidentiel...

Le général Guei ne représentait que les siens, à savoir la tribu Yacuba, donc l'ethnie Dan (groupe linguistique sud Mandé), laquelle, avec ses apparentés Gouro totalise au maximum 10% de la population ivoirienne. Quant à M. Laurent Gbagbo, il était d'abord le champion de la tribu Bété, donc de l'ethnie Kru qui, avec ses apparentés rassemble au maximum 12% des ivoiriens. L'avantage qu'avait M. Gbagbo sur le général Guei résidait dans l'existence d'un réseau militant national dépassant quelque peu sa base ethnique, notamment parmi la jeunesse désœuvrée d'Abidjan. De plus, sa femme lui apportait le soutien de certaines fractions minoritaires Lagunaires. En additionnant ces divers pourcentages, l'on retrouve d'ailleurs celui des votants... Cette évidence est confirmée par le fait que dans les zones ethniques pro-Ouattara et pro-Bédié l'abstention fut considérable tandis que dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, zones Dan et Kru, la participation atteignit presque 100%.

Les élections présidentielles cristallisèrent les contradictions de la société ivoirienne. M. Laurent Gbagbo l'emporta en effet avec 59,36% des suffrages. Avec 1.065.597 voix sur 5.475.143 électeurs inscrits, il n'a donc obtenu que 20% des inscrits.

Le général Guei qui avait quant à lui rassemblé sur son nom 587.267 voix, soit 32,72% des votants fit cependant proclamer des résultats le donnant vainqueur avec 52,4% des voix ; déclenchant ainsi l'insurrection des partisans de M. l'insurrection des partisans de M. Gbagbo. Les 25-26 septembre 2000 il fut chassé du pouvoir par une émeute populaire.

Le problème était que pour 70% des Ivoiriens, le nouveau président était illégitime. La guerre civile ivoirienne débuta alors. Pour écarter les partisans de M. Ouattara qui réclamaient la reprise de l'élection présidentielle, le Président Gbagbo lança ses milices dans la rue. Gourdins et machettes entrèrent alors dans ses milices dans la rue. Gourdins et machettes entrèrent dans la danse et avec l'aide de la gendarmerie, les " Nordistes" furent traqués dans les rues d'Abidjan. Du 24 au 27 octobre 2000, des centaines d'entre eux furent massacrés. Le fossé de haine ne fera ensuite que s'agrandir.

Au mois de décembre 2000, une nouvelle mascarade électorale eut lieu à l'occasion des législatives qui furent boycottées par le RDR. La participation atteignit à peine 33% et les résultats furent une

fois encore totalement faussés. Ainsi, à Korhogo, la capitale du Nord, le candidat représentant M. Gbagbo l'emporta avec 83% des 4.977 votants sur 59.921 inscrits, soit 83% des 8,3% d'électeurs s'étant rendus aux urnes...

2001 : la mise en place de la dictature

Au mois de janvier 2001, les "jeunes patriotes," nom donné à la version ivoirienne des "interahamwe" conspuent le Président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade qui osé déclarer : "Un Burkinabé subit en Côte d'Ivoire ce qu'un Noir ne subit pas en Europe". De fait, à cette date, le régime a déclenché une véritable chasse judiciaire contre ses opposants accusés de faux complots.

A ce moment là, la dictature est en place avec des arrestations arbitraires de dizaines de responsables politiques de l'opposition. Certains meurent sous la torture comme l'un des secrétaires de M. Ouattara. La situation est telle qu'au mois de février 2001, l'ambassadeur américain en Côte d'Ivoire dénonce "la torture à mort", les "arrestations arbitraires", les "centaines de tueries extra judiciaires" et il considère que le "gouvernement a été élu dans un cadre non représentatif" car 14 des 19 candidats ont été exclus de la présidentielle. Jamais un ambassadeur de France n'aurait osé employer de tels termes ! Et pour cause, la France soutient toujours M. Gbagbo...

Le 25 mars 2001 se déroulent des élections municipales et le RDR qui y participe les remporte. Elles constituent même un véritable test politique, démontrant, s'il en était besoin, que le pouvoir de M. Gbagbo est toujours très minoritaire.

2002 : la révolte du Nord

Le 19 septembre 2002 a lieu une tentative de coup d'état qui se transforme en soulèvement armé. Le ministre de l'Intérieur, Emile Boga Doudou et l'ancien Président Robert Guei sont assassinés. Les villes de Korhogo et de Bouaké sont prises par les mutins. L'opération a été menée par une cinquantaine de sous-officiers exilés au Burkina Faso et qui ont profité d'une absence de Laurent Gbagbo en voyage officiel en Italie.

Le 22 septembre des renforts militaires français arrivèrent à Abidjan et les évacuations d'expatriés débutent. Mardi 1er octobre, la France annonce officiellement qu'elle soutient M. Gbagbo, volant ainsi au secours d'un président minoritaire et dont la légitimité est douteuse. L'armée française prend position entre les "Nordistes" qui ont alors l'avantage et les "Sudistes" qui sont culbutés. Cette interposition sauve le régime ivoirien.

Bien des questions se posent à propos de ces évènements :

1- Présenté initialement comme une simple mutinerie militaire ne rassemblant que quelques centaines d'hommes, le mouvement était au contraire structuré. Il a en effet été simultanément déclenché en plusieurs lieux du pays et plusieurs attaques coordonnées ont été lancées à Abidjan même contre les autorités de l'Etat.

2- Le général Guei, présenté au début des événements comme étant l'instigateur du putsch a été assassiné, avec toute sa famille et ses proches, au total 19 personnes. Le commando qui l'a abattu était constitué par les membres d'une unité de gendarmes bété, l'ethnie du Président Gbagbo.

3- Le noyau dur et déclencheur du mouvement semble être un bataillon à la veille d'être démobilisé pour non-conformité ethnique.

4- Les mutins disposant d'argent et de matériel, ils bénéficiaient à l'évidence d'appui. Qui étaient leurs commanditaires ? Deux pays ont été désignés, à savoir le Libéria et le Burkina Faso.

Quels étaient les intérêts du Libéria dans cette opération de conquête du pouvoir en Côte d'Ivoire ? A la base, se pose une fois encore un problème ethnique qui est que Charles Taylor alors président libérien, est un Gyo apparenté aux Yacuba/Dan du général Guei. Or, le Président Taylor avait à faire face à une rébellion essentiellement Kranh/Kru soutenue par leurs frères de Côte d'Ivoire. Un renversement du pouvoir à Abidjan aurait pu ainsi priver la rébellion libérienne de ses bases.

Quant à l'intérêt du Burkina Faso, il apparaissait à première vue confus et discutable.

S'il n'y a pas eu d'intervention extérieure, les rebelles ont peut-être agi pour le compte d'un groupe ivoirien ; mais alors lequel ? Soit les Baoulé anciens détenteurs du pouvoir, soit la mouvance de M. Ouattara. Nous n'en savons guère plus depuis près de cinq ans plus tard ; de plus toutes ces explications peuvent être imbriquées.

La partition

La Côte d'Ivoire est désormais coupée en deux. L'administration ivoirienne d'origine sudiste s'est en effet débandée et a fui le Nord dès le début du mouvement.

La présence française a, de fait interdit aux " mutins " de marcher sur Abidjan. La France a donc été qu'elle le veuille ou non, impliquée dans le soutien d'un régime minoritaire et à la légitimité contestable. Cette évidence est bien oubliée aujourd'hui par le clan de M. Gbagbo...

Le 6 octobre 2002 une tentative de médiation de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) échoue mais le 17 octobre un accord de cessez-le-feu entre le

gouvernement de M. Gbagbo et les rebelles nordistes est néanmoins signé. La France garantit la sécurité de la " ligne de front" et le 20 octobre, en conséquence, la " Force Licorne" se déploie le long de la ligne de cessez-le-feu. Le 30 octobre des négociations débutent à Lomé.

Le 14 décembre 2002, les effectifs militaires français de l'opération "Licorne" sont portés à 2500 hommes.

La comédie de Marcoussis

Le 3 janvier 2003, M. Dominique de Villepin, alors ministre français des Affaires étrangères entreprend un voyage en Côte d'Ivoire. A l'issue d'un entretien avec le Président Gbagbo, il tombe dans un guet-apens et se retrouve quasiment séquestré. Le lendemain, à Bouaké, fief rebelle, il obtient la signature d'un accord de cessez-le-feu et l'ouverture de négociations qui se dérouleront à Paris.

Le 6 janvier les rebelles du MPIGO (Mouvement Patriotique Ivoirien du Grand Ouest) qui n'ont pas signé le cessez-le-feu attaquent les troupes françaises à Duékoué et laissent plusieurs dizaines de morts sur le terrain.

A cette date, la rébellion s'est divisée. Les "rebelles" ont en effet éclaté en trois mouvements dont les interférences sont pour le moins "fluctuantes". Il s'agit d'une part du Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) à composante nordiste et qui est à l'origine de la rébellion du 19 septembre 2002 ; d'autre part du Mouvement pour la Justice et la Paix (MPJ) et du MPIGO qui rassemblent les petites ethnies de l'Ouest se réclamant du défunt général Guei.

Le MPIGO, essentiellement composé de Yacuba, tribu du général Guei, a reçu le soutien de ses frères libériens de la tribu Dan. L'armée française a d'ailleurs déjà eu un accrochage avec ses militaires le 19 décembre 2002. Le 8 janvier le MPIGO signe un accord de cessez-le-feu avec la France et accepte le principe des négociations de Paris.

Le 24 janvier 2003 les " accords de Marcoussis" sont imposés par la France à des leaders politiques ivoiriens qui n'en voulaient pas.

Ils visaient à la réconciliation nationale et au partage du pouvoir.

Aussi irréalistes que les accords d'Arusha qui devaient mettre fin au conflit rwandais mais qui provoquèrent le génocide, ils furent pareillement inapplicables car totalement déconnectés des réalités locales.

Au mois de juillet 2003 des élections départementales eurent lieu qui virent un nouvel échec du FPI, le parti de M. Gbagbo et une nouvelle victoire du RDR d'autant plus significative que nombre de ses électeurs avaient été écartés des urnes car ne disposant plus de papiers d'identité.

Les résultats furent les suivants :

RDR : 27%

FPI : 22%

PDCI : 21,31%

Le 13 mai 2003 est créée la MINUCI (Mission de Nations Unies en Côte d'Ivoire) par la résolution 1479 du Conseil de sécurité. La Côte d'Ivoire allait-elle tourner la page de la guerre civile ?

Le 13 mai 2003 est créée la MINUCI (Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire) par la résolution 1479 du Conseil de sécurité. La Côte d'Ivoire allait-elle tourner la page de la guerre civile ?

DEUXIEME PARTIE :

LA PROBLEMATIQUE DES CRITERES DE LEGITIMITE POLITIQUE

La mort de F. Houphouët-Boigny en 1993 a déclenché les hostilités entre clans politiques rivaux au sein même du PDCI. Henri Konan Bédié, alors président de l'Assemblée nationale, a été investi à la magistrature suprême suivant les prescriptions de l'article 10 de la Constitution, après des querelles de succession qui l'opposaient à Alassane Dramane Ouattara, alors Premier ministre. Dans cette confusion politique, a émergé le RDR comme parti politique né dans le creuset de la rencontre des militants s'accommodant de moins en moins des pratiques internes au PDCI et des revendications d'une partie de l'élite du Nord de la Côte d'Ivoire voulant se soustraire du statocentrisme akan.

Ces revendications contenues dans la « charte du Grand Nord » diffusée à partir des années 1992 s'articulent autour d'une participation plus conséquente des populations du Nord à la vie politique ; exigence de participation autorisée par la sortie imminente de la scène politique d'Houphouët-Boigny vis-à-vis duquel ils avaient accepté jusque-là d'être loyaux. N'acceptant plus d'être des « suivistes » au sein du PDCI-RDA dominé par les Akan, ils projettent à travers cette charte, d'investir aussi le champ politique. Le RDR qui a capitalisé ces ressentiments à la fois des déçus du PDCI et des ressortissants du Nord qui ne veulent plus être considérés comme des citoyens de seconde zone, a trouvé dans la personne de l'ex-premier ministre lui-même ressortissant du Nord, leader capable de porter leurs idéaux dans le champ de cette compétition politique.

Désormais, le paysage politique s'est constitué autour de trois personnages représentant chacun une région doublée d'un clan politique dans l'imaginaire populaire : Henri Konan Bédié, l'héritier du mythe de l'aristocratie akan disposant d'un électorat, localisé de façon substantielle dans le centre, le Sud et le Sud-est ; Laurent Gbagbo, le prophète de la rupture radicale avec l'houphouétisme et continuateur, pour certains, de l'œuvre de Kragbé Gnagbé, symbole du ralliement des populations bété et d'une frange importante des populations de l'Ouest, s'estimant marginalisé dans la redistribution des fruits de la croissance, et enfin Alassane Dramane Ouattara, le candidat des dissidents du PDCI et surtout des ressortissants du Nord laisse poindre à l'horizon la mobilisation de l'énergie fédératrice religieuse, la région sud étant considérée comme l'alliée naturelle du christianisme et la région nord, le fief des musulmans.

A l'approche des échéances électorales d'octobre 2000, le PDCI qui disposait d'une majorité au parlement, tentait de calibrer les institutions et les règles du jeu politique en sa faveur comme ce fut le cas aux élections présidentielles en 1995 quand Alassane Ouattara fut empêché d'être candidat aux élections présidentielles en raison d'un nombre d'années insuffisant de séjour

ininterrompu sur le territoire national. Entre les deux poids lourds de la scène politique, le PDCI et le RDR, le candidat Gbagbo recherchait les alliances les plus avantageuses pour lui.

2.1 LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2001

Le RDR de M. Ouattara totalise 26,9% des suffrages, le PDCI de M. Bédié 27,02% et le FPI du Président Gbagbo 25,15%. Le RDR remporte 63 communes dont 9 chefs-lieux de région sur 19, ce qui en fait le 1er parti du pays. Sur 195 communes (sur un total de 195 communes (sur un total de 197), le RDR en remporte 64, le RDR en remporte 64, le PDCI 60, le FPI 34 et les listes indépendantes 37.

Le plus remarquable est la victoire du RDR ailleurs que dans le Nord. Ainsi, au cœur du fief ethnique du Président Gbagbo, il remporte les villes de San Pedro, Gagnoa et Dalao. Cela veut-il dire que le "pays Bété-Kru" a voté pour un Nordiste ? Certes non, ces résultats surprenants veulent simplement dire que dans ces régions, les "indigènes" sont désormais démographiquement dépassés par les "immigrés"

Venus des pays voisins ou les migrants venus du nord ou de l'ouest du pays. Nous sommes là au cœur de l'ethno-nationalisme bété car les Bété qui veulent être les maîtres chez eux n'acceptent pas cette colonisation. Le même problème se pose à Bouaké, en pays baoulé où la population de la ville est désormais majoritairement nordiste et a donc voté pour le RDR.

Le parti de M. Gbagbo ne l'a emporté qu'à Guiglo, chez les Guéré et à Divo chez les Dida.

Quand au PDCI, le parti des Baoulé, il n'est plus qu'un parti ethno-centré puisqu'il ne l'a emporté qu'en pays akan avec comme seule exception Bondoukou en zone Koulango.

Pour ce qui est d'Abidjan, nous constatons que la ville est profondément divisée puisque le FPI de M. Gbagbo ne l'a emporté que dans trois quartiers sur dix, à savoir Yopougon, Cocody et Macory. Le PDCI est majoritaire dans quatre quartiers : Attecoubé, Plateau, Treichville et Port-Bouët, tandis que le RDR s'empare de la partie nord de la ville avec Abobo et Adjamé. Quant aux Yacuba et aux Guro qui étaient partisans de feu le général Guei, il ne tiennent que le quartier de Koumassi.

La rue d'Abidjan n'est donc pas acquise à M. Gbagbo. Minoritaire, ses partisans s'y imposent par la terreur. Les retournements de tendance seront donc dramatiques car les comptes se régleront dans le sang.

2.2- LA QUESTION DE L'IVOIRITE

Le drame ivoirien s'est noué autour de la question nationale et ethnique parce-que les sudistes voient leur terre occupée par des immigrés, qu'i s'agisse d'étrangers ou de nationaux. Submergée par une immigration déferlant depuis les pays du Sahel, la Côte d'Ivoire accueille également sur son sol des centaines de milliers de Libériens ou de Sierra Léonais qui ont fui les guerres qui ravageaient leurs pays respectifs.

Une population mélangée

La population de la Côte d'Ivoire était de 5,4 millions d'habitants en 1970, de 13,5 millions en 1995 et d'environ 18 millions d'habitants en 2000. La croissance démographique ivoirienne est de 3,8% par an. En 1999, on estimait à 42% la population des moins de 14ans.

Les cartes ethniques et linguistiques () correspondent à la fin de l'époque coloniale. Aujourd'hui, plusieurs grands changements sont intervenus car nombre d'ethnies se sont étendues hors de leurs homelands traditionnels. Ainsi par exemple, en pays baoulé, des villes comme Dimbroko ou Baoulé, sont désormais linguistiquement à majorité Dioula. Quant aux Baoulé, ils ont essaimé chez les Gouro, les Bété ou parmi les populations lagunaires.

Ces nouveautés contiennent en germe bien des facteurs de déstabilisation, à l'image de ce qui s'est passé au Nigeria durant la décennie 1960 (et également après), quand les régions du Nord ont expulsé les Ibo.

Linguistiquement parlant, les Ivoiriens de nationalité se répartissent grosso modo en 44% d'Akan, en 26% de Mandé, en 18% de Voltaïques et en 12% de Kru.

Au recensement de 1998, on comptait 15,4 millions d'habitants dont environ 4 millions d'étrangers soit 26% de la population totale. 50% d'entre eux sont nés dans le pays. 56% des non-nationaux sont Burkinabé, 19,8% Maliens, 5,7% Guinéens. Plus de 75% des immigrés sont donc Burkinabé et Maliens. Les plus fortes concentrations d'immigrés se trouvent dans les zones agricoles du Sud qu'il s'agisse de l'Ouest ou de l'Est.

A l'Est, à proximité de la frontière de la zone du Ghana, en zone akan, dans la région du Sud-Comoé qui a pour chef-lieu Aboisso et celle du Moyen-Comoé, chef-lieu Abengourou, on trouve respectivement 45 et 43,4% d'étrangers.

A l'Ouest, en pays Kru, la région du Bas-Sassandra dont le chef-lieu est San Pedro en abrite 42,9%. Dans cette région, le département de Tabou détient un record avec 54,3% d'étrangers dont nombre

de réfugiés du Libéria qui se sont installés chez leurs "cousins". Sur une population de 3,1 millions d'habitants Abidjan compte 29% de non-Ivoiriens, soit environ 900.000 personnes.

A cette immigration doivent être ajoutées les migrations intérieures qui expliquent également les tensions actuelles et les crispations ethniques. C'est ainsi que le pays Kru est colonisé par des nationaux ivoiriens venus du Nord et du pays akan.

Dans les quatre régions du Haut-Sassandra, du Bas-Sassandra, du Sud-Bandama et de Fromager, vivent 3,7millions de personnes ; or les autochtones Kru n'y constituent plus que 13,4% de la population. 37,4% des "étrangers" sont Burkinabè ou Maliens mais plus de 46% sont Ivoiriens (9% Mand2 du Nord, 9% Sénoufo et 26,5% Akan).Un bouleversement ethnique a donc eu lieu et les Baoulé ont donc quasiment colonisé un territoire Kru à l'ouest du Banama.

Nous sommes là au cœur de la question de l'Ivoirité bien résumée par la nouvelle Constitution ivoirienne qui prévoit un régime de type présidentiel avec un président élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Elle stipule que "le candidat doit être âgé de 40 ans au moins et de 70ans au plus, (et qu') il doit être ivoirien d'origine, de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine et ne s'être jamais prévalu d'une autre nationalité".

2.3- LA VISION DU CLAN SOCIALISTE

Singulière démocratie adoubée par les socialistes français que celle qui voyait le triomphe d'un candidat porté par un électorat ethnique captif représentant au grand maximum 15% de la population de la Côte d'Ivoire ! D'autant plus que pour saluer cette insolite victoire "démocratique", un début de guerre tribale se produisit à Abidjan sur fond de massacre des ressortissants des régions nordistes.

Le naufrage de la Côte d'Ivoire et les tragiques événements de la fin de l'année 2004 découlent largement de la farce électorale qui a permis à M. Gbagbo de devenir président. Or, le 22 octobre 2000 c'est M. Guy Labertit, envoyé du parti socialiste français en Côte d'Ivoire qui s'empessa d'accorder l'onction démocratique au hold-up électoral qui venait de se produire et qui avait fait de M. Laurent Gbagbo le vainqueur d'une élection présidentielle truquée jusqu'à la caricature. Une telle mascarade n'avait pas empêché M. Lionel Jospin, alors premier ministre, de déclarer : "Il y a eu élection dans un contexte particulier puisque certains candidats ont été écartés, mais elle s'est

produite et les résultats semblent montrer que celui qui l'a emporté l'a emporté largement et recueilli une légitimité.

Si on ne parlait pas de ce point de départ, on risquerait de se trouver en Côte d'Ivoire aujourd'hui sans pouvoir pour poser les problèmes de la démocratie, des élections législatives voire la question de l'élection présidentielle elle-même(...)"

A travers un tel discours, il était difficile d'avoir une vision plus idéologique et moins réaliste de la situation. D'autant plus que, dans la même déclaration, M. Lionel Jospin disait avec un aplomb dénotant un singulier aveuglement et une profonde méconnaissance des réalités locales que le nouveau Président de la république ivoirienne "(...) n'avait pas une approche ethnique de la vie politique" !!!

Une farce électorale

Nous avons dit que le Président Gbagbo n'a aucune légitimité politique et que son arrivée au pouvoir n'est due qu'à une grossière manipulation électorale. Il n'a en effet été élu que par les membres du groupe ethnolinguistique Kru/Bété et les quelques alliés du FPI appartenant au groupe ethnolinguistique Akan/Lagunaire.

Quant à sa victoire, elle n'est due qu'au fait que les représentants des deux principales ethnies ou groupements d'ethnies du pays (70% de la population au total) avaient été écartés de la course présidentielle.

Partout ailleurs en Afrique, une telle "victoire" aurait provoqué l'indignation des "bien-pensants" et les hurlements de protestation des "démocrates". Toujours prête à se mobiliser quand il est question d'élection peu transparente, la gauche française que l'on entendit si souvent à propos du Togo, du Gabon ou de la Tunisie est demeurée bien muette dans le cas de la Côte d'Ivoire.

Au lieu d'une campagne médiatique contre le "vainqueur" du scrutin, ce furent au contraire que louanges et félicitations...Etrange exception qui s'explique uniquement parce que le nouveau "Président" faisait partie de la famille socialiste. M. Michel Rocard l'avoua d'ailleurs avec franchise en disant de lui : "Il est des nôtres". Dans ces conditions, son élection ne pouvait, et par définition, qu'avoir été loyale, honnête et libre...Au sein du PS, les plus fermes soutiens de M. Laurent Gbagbo furent MM. Emmanuelli et Jean-Luc Mélançon. Sans oublier M. Charles Josselin qui fut ministre de la Coopération.

Ces vérités doivent être rappelées alors que ses parrains du parti socialiste français cherchent à faire oublier aujourd'hui qu'ils imposèrent M. Gbagbo à la tête de la Côte d'Ivoire. La

guerre civile était en effet inscrite dans cette reconnaissance car M. Laurent Gbagbo était peut être un président "légal" aux yeux de ses camarades de la gauche française, mais pour 70% des Ivoiriens il n'avait aucune légitimité. Il en a encore moins aujourd'hui alors que son pouvoir ethno centré et même tribalo centré prétend faire de la Côte d'Ivoire une colonie Bété.

Le plus insolite dans ce dossier n'est pas que les socialistes aient aidé un "camarade", mais que M. Chirac se soit fait l'héritier de la ligne politique définie par le gouvernement Jospin. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'en a pas été payé en retour...

Depuis l'attaque aérienne menée contre les soldats français à Bouaké le 6 novembre 2004, les responsables socialistes prennent leurs distances avec leur camarade Gbagbo que M. François Hollande, premier secrétaire du parti socialiste qualifie désormais d'"infréquentable". Jusqu'à quand ?

2.4- LES OPTIONS POLITIQUES FRANÇAISES

Face à la crise ivoirienne, Paris avait le choix entre trois options :

Sécuriser ses ressortissants puis éventuellement les évacuer avant de laisser les Ivoiriens régler leurs problèmes entre eux. L'avantage d'une telle politique était d'éviter un engagement dans le borbier local.

L'avantage d'une telle politique était d'éviter un engagement dans le borbier local.

L'inconvénient était double. Outre le fait qu'il était la reconnaissance de son impuissance à agir sur les événements, une telle décision aurait signifié que la France n'avait plus de politique africaine ; l'abandon du pays qui avait été sa vitrine durant plus de quarante ans aurait naturellement été interprété comme l'ultime reculade depuis la calamiteuse politique d'intervention au Rwanda initiée par les socialistes dans les années 1990. Le risque, en cas de massacres généralisés, était de voir les gouvernants français accusés d'abandon et de démission, comme cela avait été le cas après le génocide du Rwanda.

1- Choisir un parti et s'y tenir. Mais cela impliquait de lui donner les moyens militaires de rétablir une autorité momentanée et la fiction de l'Etat ivoirien. Mais qui choisir ? Un président au pouvoir illégitime et ne dépassant pas ses terres ethniques du sud-ouest de la Côte d'Ivoire ? M. Alassane Ouattara, le nordiste détesté par les populations sudistes ? Le pusillanime Henri Konan Bédié, président baoulé déposé en 1999 par le général Guei ? Aucun de ces hommes n'ayant de vocation fédératrice, la France s'est donc trouvée bien embarrassée et a choisi une troisième solution, la plus difficile à tenir, mais également la plus mauvaise.

2 Les solutions 1 et 2 présentant bien des inconvénients, Paris a voulu, par le dialogue, favoriser l'émergence d'une troisième voie qui n'existe pourtant pas. C'est pourquoi elle s'est résolument enfoncée dans un moyen terme qui ne satisfait personne en décidant de maintenir en vie la fiction d'une Côte d'Ivoire "unie" qui n'existe plus (si tant est qu'elle ait jamais existé...), et l'autorité d'un président mal élu.

Une fois de plus, la France a donc refusé les nécessaires recommandations politiques lesquelles, qu'on le veuille ou non, doivent passer par le démembrement de la Côte d'Ivoire, pays dont les populations n'ont plus de volonté de vie commune. Prise au piège d'analyses obsolètes, la France a donc une fois de plus joué la "légalité" et l'"intangibilité" des frontières contre l'avenir, préférant l'idéologie aux réalités. Rapportant les déclarations sous couvert d'anonymat d'un haut responsable français, le journal Le Monde en date du 13/12/2002 écrivait ainsi :

"Tous ceux qui se disent favorables à la démocratisation de l'Afrique doivent reconnaître que des changements politiques n'y peuvent intervenir qu'en partant de la légalité existante. Sinon, ce sera le chaos sur le continent."

L'erreur de perspective était totale car la France se contentait de réagir pour limiter les dégâts, au lieu de profiter de l'opportunité afin de proposer une politique novatrice passant par la fin de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation et une redéfinition politique ancrée sur les grandes réalités ethniques.

La même erreur a été commise par l'ONU. Le Conseil de Sécurité du 20 décembre 2002 a en effet proclamé : "(la) nécessité de respecter la souveraineté, l'unité politique et l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire".

Le résultat est catastrophique car la France a réussi à se mettre à dos toutes les parties impliquées dans le conflit :

-Sur le terrain, après leur avoir interdit toute progression sur Abidjan au début des événements, au mois de septembre 2002, les troupes françaises ont de fait bloqué la progression des rebelles, sauvant ainsi le régime Gbagbo.

-Dans un second temps, une fois que le Président Gbagbo eut refait ses forces, les troupes françaises empêchèrent une éventuelle reconquête du Nord par les gouvernementaux ce qui explique l'attitude de ces derniers lors des événements du mois de novembre 2004.

Face à un tel échec la France demeure murée dans ses certitudes eurocentristes. Le Ministre M. Michel Barnier pratique même la méthode Coué affirmant sans cesse que la seule alternative à la crise est l'accord de Marcoussis de janvier 2003. Or celui-ci n'a jamais été appliqué. Dans ces

conditions le partage du pouvoir au sein d'un gouvernement de réconciliation nationale destiné à organiser des élections libres en 2005 est une tragique plaisanterie. D'autant plus que le chef de ce gouvernement, M. Seydou Diarra a été dès le début marginalisé par M. Gbagbo et que les réformes constitutionnelles qui auraient permis à M. Ouattara de se présenter aux élections présidentielles ont été bloquées.

Le problème est pourtant clair ; le Sud ne veut plus des leaders du Nord et les Nordistes veulent se venger des Bété. Dès lors, comment préparer des élections tandis que les "Patriotes", ces Interahamwe version ivoirienne terrorisent Abidjan de concert avec les escadrons de la mort ?

2.5- LA GUERRE DE NOVEMBRE 2004

A la fin du mois d'octobre 2004 le régime de M. Gbagbo s'était considérablement armé. De grosses quantités d'armes avaient été achetées et des mercenaires avaient instruit les FANCI (Forces armées nationales de Côte d'Ivoire) à leur maniement. Les troupes qui allaient être engagées dans la reconquête du Nord du pays allaient pouvoir être appuyées par une petite dizaine d'hélicoptères d'attaque d'origine russe. Abidjan disposait en outre d'une aviation moderne composée de six appareils pilotés et entretenus par des mercenaires originaires des pays de l'Est.

L'Etat-major ivoirien avait enfin à sa disposition un excellent réseau d'écoute et de transmission géré par une cinquantaine d'experts israéliens installés à Abidjan, à l'hôtel Ivoire, au central téléphonique et à la Présidence d'où ils écoutaient les liaisons du contingent français de Licorne et des unités internationales engagées sous le drapeau de l'ONU.

Disposant d'un tel outil guerrier surclassant largement les moyens des rebelles du Nord, le Président Gbagbo décida de déclencher une offensive contre ces derniers afin d'en finir avec la partition du pays.

Les premières opérations furent aériennes. Elles débutèrent le jeudi 4 novembre avec l'attaque des positions rebelles à Bouaké et à Korhogo. Le lendemain 5 novembre, les raids furent étendus à Séguéla, Vavoua et Man tandis qu'une offensive terrestre était lancée en direction de Bouaké où elle fut stoppée par le contingent marocain de l'ONUCI. Le cessez-le-feu était donc bel et bien rompu. La France dont les troupes de l'opération Licorne constituaient la force de réaction rapide de l'ONUCI n'intervint pas pour le faire respecter car une telle décision dépendait des Nations-Unies.

Cependant, par sa seule présence, l'armée française toujours en position d'interposition, interdisait néanmoins aux FANCI toute opération aéroterrestre d'envergure. C'est pourquoi, à Abidjan, certains décidèrent de frapper les troupes françaises considérant que des pertes en vies humaines pousseraient Paris à se retirer, comme l'avait fait Bruxelles au Rwanda lorsque dix casques bleus belges avaient été assassinés à Kigali en avril 1994. Le raid aérien meurtrier de Bouaké fut alors décidé.

Le samedi 6 novembre 2004 à 13 h 30, le camp français de Bouaké installé dans l'enceinte du lycée Descartes est bombardé par deux appareils ivoiriens. Le bilan est lourd : 9 morts et 38 blessés dont plusieurs graves. Nous savons aujourd'hui que cette attaque était délibérée.

Les représailles françaises à l'attaque de Bouaké sont immédiates. Vers 14h15, les deux avions qui viennent de mener l'attaque sont posés sur l'aéroport de Yamoussoukro où ils se ravitaillent en carburant quand ils sont détruits au sol par une section de Marsouins qui tirent deux missiles Milan. Les soldats français sont alors attaqués par un hélicoptère ivoirien qui est mis hors de combat.

-Vers 15 heures, alors que la population d'Abidjan ignore encore ce qui s'est passé à Bouaké, des groupes commencent à se former près de l'aéroport.

A partir de 16 heures, plusieurs attaques sont lancées à la roquette contre les troupes françaises stationnées à l'aéroport et un avion Transall est touché au sol. Devant les risques d'embasement, les hommes de "Licorne" détruisent alors ce qui subsiste de l'aviation ivoirienne, à savoir trois avions ainsi que deux hélicoptères et ils prennent le contrôle de l'aéroport. Il était temps car la foule venait juste de pénétrer dans le terminal. Durant ces opérations une douzaine de pilotes mercenaires originaires d'Europe de l'Est sont capturés mais les auteurs de l'attaque contre la position française de Bouaké sont exfiltrés par les Ivoiriens.

-En fin d'après-midi, Charles Blé Goudé ordonne de "libérer" l'aéroport. Des dizaines de milliers de manifestants se mettent en marche vers le camp du 43e BIMa (Bataillon d'Infanterie de Marine) avec l'intention de s'en emparer. Ils pillent tout sur leur passage.

Durant la nuit les émeutiers sont stoppés à coups de canon de 20 mm tirés par les hélicoptères français sur les deux ponts enjambant la lagune Ebrié et deux véhicules qui guidaient les manifestants sont pulvérisés. Pendant que ces combats se déroulent, dans toute la ville la chasse aux Blancs est déclenchée. Les établissements français sont pillés et incendiés et l'armée française doit évacuer au moyen d'opérations particulièrement risquées des familles entières en extrême péril.

Dimanche 7 novembre

La chasse aux blancs devient générale et l'état-major français craint le pire. Parallèlement, dans les quartiers d'Abobo, de Treichville, d'Adjamé et de Koumassi les militaires ivoiriens et les miliciens traquent les opposants et les ressortissants du Nord de la Côte d'Ivoire. Le bilan de ces massacres est impossible à établir. Devant l'aggravation de la situation, ordre est alors donné aux troupes françaises positionnées dans le nord de la Côte d'Ivoire où elles "surveillent" un cessez-le-feu qui n'existe plus entre les rebelles et l'armée gouvernementale, de marcher le plus rapidement possible vers Abidjan.

Les colonnes parties de Korhogo et de Bouaké ne rencontrent pas de réels obstacles. Celle venant de Man doit traverser le pays Bété et de vrais accrochages se produisent, notamment à Duékoué et à Guéssabo où des barrages sont pulvérisés. Cette colonne parviendra à Abidjan 24heures plus tard.

-Dans l'après-midi, à Abidjan, dans le quartier de Cocody, un hélicoptère français est l'objet de tirs de la part d'une batterie antiaérienne bi-tube. La riposte est une fois de plus immédiate et la batterie détruite par un tir de missile.

-Dans la nuit du 7 au 8 novembre, les éléments français partis de Bouaké atteignent Abidjan. Le détachement fait un crochet par le camp du 43e Bima pour y faire le plein en carburant. Il se met ensuite en route pour l'hôtel Ivoire, lieu de regroupement et d'évacuation pour les Européens résidant au nord de la ville. Le site est idéal car il possède une plate-forme pour hélicoptères ainsi qu'un accès arrière sur la lagune. Passant à proximité de la résidence présidentielle il y provoque une véritable panique, ses occupants que l'armée française va donner l'assaut.

-Vers 05h 30, la colonne arrive à l'hôtel Ivoire où elle découvre une cinquantaine d'israéliens qui ont installé leur centre d'écoutes dans les étages supérieurs. Pour éviter un incident diplomatique majeur, les hommes de Licorne les laissent partir en paix et ils seront discrètement exfiltrés dans les jours suivants.

La provocation de l'hôtel ivoire

Le lundi 8 novembre les pillages et la chasse aux Blancs continuent tandis-que, l'armée française poursuit des évacuations de plus en plus difficiles et que des renforts arrivent de France.

Mardi 9, l'Hôtel Ivoire est assiégé par une foule de "patriotes" déchaînés dont certains arborent des peintures de guerre et hurlent qu'ils vont "manger les Français". La radio nationale contribue à les exciter et les engage à affronter l'armée française.

Les dirigeants ivoiriens ont alors décidé d'engager la bataille médiatique au moment où le Président sud-africain Mbeki arrive en médiateur dans le pays. Pour la remporter il faut que le sang coule et c'est pourquoi ils vont donc tout faire pour obliger les soldats français à tirer dans la foule. Des hommes en armes sont alors disséminés parmi les manifestants. Les quelques dizaines de gendarmes ivoiriens qui sont en théorie placés en tampon entre la foule et les soldats français pactisent avec les émeutiers, enlevant les barbelés et permettant ainsi à la marée humaine d'avancer. Au même moment, par la lagune, d'autres assaillants tentent de débarquer afin de prendre les marsouins à revers. L'opération qui est bien coordonnée est une véritable manœuvre de guerre.

A 16h 30, la situation est à la limite du contrôlable car plusieurs véhicules français sont en passe d'être littéralement "avalés" par la foule. Un manifestant saute même sur un blindé et tente d'armer la mitrailleuse. Un officier français le met immédiatement hors de combat, évitant ainsi un drame majeur. Au même moment, un gendarme ivoirien tente de pousser un soldat français dans la foule afin qu'elle le lynche mais il est également neutralisé. Les deux coups de feu qui sont tirés dans ces circonstances déclenchent une fusillade nourrie. Depuis la marée humaine, on tire sur les français qui ripostent. La foule s'enfuit piétinant ceux des manifestants qui se sont jetés à terre. La panique a gagné les "Patriotes". La provocation des dirigeants ivoiriens a fait long feu.

Après ces incidents la tension militaire retombe car M. Gbagbo comprend que la France n'a, pour une fois, aucunement l'intention de se laisser humilier. De plus, la communauté internationale soutient Paris et menace le Président ivoirien de sanctions.

Dans la partie de poker menteur engagée contre la France, M. Gbagbo a perdu le seul moyen de chantage qu'il détenait puisque les expatriés français sont désormais en lieu sûr en France ou sur la base du 43e BIMA. Il ne dispose plus d'otages et n'a plus rien à négocier. De plus il a montré au monde entier que son régime soutenu par des miliciens n'ayant rien à envier aux interahamwe rwandais de sinistre mémoire n'est plus qu'un bateau ivre à bord duquel se cramponnent une poignée d'irresponsables.

Les coups d'Etat militaires comme thérapie de l'ivoirité

La politique est, par essence, un espace de conflictualité et de coordination des intérêts et des logiques plurielles en présence. Mais, cette conflictualité n'opère comme moteur du progrès social que lorsqu'il existe une éthique du dialogue politique au sens où l'entend Habermas et des mécanismes de régulation les plus appropriés permettant de produire les compromis les plus

acceptables pour les parties en présence. Dans la situation de la Côte d'Ivoire, la crise de légitimité du compromis houphouétiste, dans un contexte socio-économique autre que celui qui l'a porté, et la demande sociale de renouvellement du contrat social inversant le primat de l'économique sur le politique, s'avèrent être un nouvel enjeu politique.

Face à ce nouvel enjeu, il semble que les réponses politiques apportées depuis la fin des années 90 soient en décalage avec les attentes sociales. Les conséquences en sont la multiplication d'incivilités et la défiance envers l'Etat, en réaction surtout à l'ivoirité qui surgit à chaque régime. La capacité de la classe politique non seulement à se renouveler, mais aussi à offrir des alternatives politiques et économiques dans une société confrontée au délitement d'un modèle de gouvernance est à rude épreuve.

Nous avons défendu l'idée selon laquelle les coups d'Etat militaires, depuis l'avènement des démocraties pluralistes en Afrique et ailleurs, tendent à se justifier par la corruption des démocraties nouvelles ou rétablies. Celles-ci, très souvent, se satisfont de la légalité constitutionnelle conférée par des élections pluralistes, mais sans se renouveler la grammaire politique des systèmes auxquels elles sont censées se substituer, à savoir la perversion et le détournement des règles du jeu politique toujours connectées à « la politique du ventre », la perpétuation des pratiques de prédation, des usages politiques de l'identitaire allant parfois jusqu'à la légitimation de l'exclusion comme c'est le cas en Côte d'Ivoire avec l'ivoirité.

En 1999, tous ces faits étaient reprochés par la junte militaire au gouvernement Bédié avant que le général Robert Gueï ne prenne à son tour la décision de manipuler les règles du jeu à son profit. Il mobilise à cet effet la grammaire politique. En 2002, bon nombre d'acteurs de la branche militaire du MPC I se révèlent être les mêmes que ceux qui avaient orchestré le coup d'Etat de décembre 1999. Se sentant trahis dans le projet d'en finir avec l'ivoirité, et pourchassés par le général Gueï qui les a accusés de nouvelles tentatives de complots contre lui, ils ont pris le chemin de l'exil pour revenir deux ans plus tard avec le même projet. L'argumentaire du MPC I et les sympathisants des rebellions tend à crédibiliser cette thèse des coups d'Etat qui tentent de se justifier comme mode de résistance aux démocraties perçues de l'intérieur comme corrompues. Le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Mamadou Koulibaly résume cet argumentaire :

« Les reproches sont de plusieurs ordres. Certains sont juridiques, d'autres politiques, mais une coalition multiforme regroupant tous ces mécontentements a trouvé des financements pour commettre des crimes contre l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette coalition regroupe ceux qui reprochent au régime ivoirien d'être promoteur et adepte de l'idéologie de l'ivoirité. Il ya aussi dans ce groupe ceux qui ne veulent pas de la constitution, du code de la nationalité, du code foncier rural, de la loi sur l'identification. »

CONCLUSION

Longtemps, la Côte d'Ivoire a été la vitrine des anciennes colonies du « pré carré » français, sa plus belle « réussite ».

Alors que des troubles se multipliaient sur le continent, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'une longue période de stabilité, sous le règne du « père de la nation », Félix Houphouët-Boigny. Mais moins de dix ans après sa mort, le pays est au bord de l'implosion. Pour en arriver là, il a emprunté un chemin singulier, en partie tracé par son père fondateur. Mais s'il a creusé le lit de la crise qui corrode son pays depuis sa mort, il ne s'est trouvé personne après lui dans la classe politique ivoirienne pour infléchir le cours de l'histoire.

Le problème ivoirien est d'abord ethnique.

La réalité est que les frontières de la Côte d'Ivoire ne tiennent compte ni de la géographie, ni des peuples. Ont ainsi été rassemblées dans le même cadre politique les zones sahéliennes du nord et les régions forestières du sud. Ceux qui ont tracé ces frontières n'ont à aucun moment pris en compte une évidence: les peuples vivant dans ces milieux profondément différents ont des cultures, des langues, des philosophies, et des religions etc., irréductibles les unes aux autres.

Tous les problèmes de la Côte d'Ivoire viennent de là. Leur solution ne passe donc pas par une artificielle recombinaison démocratique à l' « européenne », mais par une redéfinition des cadres mêmes de l'Etat ivoirien.

Le problème est ensuite politique: le Président Laurent GBAGBO est sans légitimité. Elu par à peine 15% des Ivoiriens, il n'est que le Président d'une ethnie, celle des Kru, et plus particulièrement d'une tribu celle des Bété. Son régime ethno-centré n'a aucune assise "nationale"

La grande coupure traditionnelle Nord-Sud, entre le monde sahélien et le monde littoral est consommée. L'actualité confirme donc la géographie et l'histoire. Le pays est bien au bord d'une implosion qui, si elle se produisait, aurait des répercussions dans toute l'Afrique de l'Ouest en raison des imbrications ethniques régionales.

En Côte d'Ivoire où il n'existe plus de fédérateur, la situation est sans issue car le pays a cessé de vivre. C'est pourquoi la partition est devenue une réalité dans les esprits. A défaut d'une nécessaire recombinaison des frontières régionales, impossible pour le moment, la seule solution d'avenir pour la Côte d'Ivoire passe par la séparation. Puis peut être par une nouvelle union mais

dans le cadre d'une confédération à base ethnique. Comme cela vient d'être fait pour le Sud-Soudan.

Un replâtrage faussement consensuel avec un gouvernement d'Union nationale", ne serait donc qu'une solution artificielle, fragile et provisoire. En définitive, le choix est entre:

L'émergence d'un pouvoir ethnico-régional s'imposant aux autres composantes ethnico-régionales, solution elle aussi provisoire et porteuse de terribles événements ultérieurs.

L'acceptation d'une réalité qui est que la Côte d'Ivoire a cessé de vivre et que la partition s'impose. La seule question est de savoir comment elle se réalisera dans les faits.

La Côte d'Ivoire de "Papa Houphouët" est en effet morte et rêver à sa renaissance est utopique. Mais si le pays veut tout de même continuer à exister dans ses définitions postcoloniales, l'alliance entre Baoulé et Nordistes doit alors se reconstituer.

Bibliographie :

- Géopolitique de la côte d'Ivoire, Christian Bouquet, Edition Armand COLIN, mars 2005
- Revue 2000, Bernard LUGAN
- Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire...Akindès Politique Africaine, n°78, juillet ; Paris, Karthala
- Félix Houphouët-Boigny et la Côte d'Ivoire, Amondji, M. ,Paris, Karthala.
- La crise en Côte d'Ivoire, Thomas Hofnung, Edition La Découverte